

Agen, le 13 septembre 2021

Monsieur Le Directeur de l'École Nationale d'Administration
Pénitentiaire

A

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Sous-direction des ressources humaines et des relations sociales
– RH1

Mesdames et messieurs les Directeurs Interrégionaux des
services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les Chefs d'unité formation et
qualification

Mesdames et messieurs les Directeurs et Chefs d'établissements
pénitentiaires

Mesdames et messieurs les Directeurs fonctionnels des services
pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le Directeur du Service de l'Emploi Pénitentiaire

Direction de la Formation

Responsable de formation :
david.segura@justice.fr
Tel 05.53.98.90.27

Assistante de formation :
solene-maelle.sabbag@justice.fr

Harmonie : 50727544

OBJET : Appel à candidatures

PJ : Fiche pédagogique - Fiche d'inscription (page 2 « AVIS »)- Tutoriel pour candidater via SIRH H@rmonie

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

RH débutant Module 2 : Identifier les impacts des saisies en gestion administrative sur la paie des agents sous SIRH Harmonie

Du 07/12/2021 à 09h au 09/12/2021 à 17h
N° HARMONIE 50727544

Les candidatures motivées, établies sur la fiche d'inscription imprimée depuis SIRH H@rmonie et accompagnée de l'imprimé ci-joint, devront parvenir à la direction interrégionale concernée :

pour le 15 octobre 2021, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

Le Directeur adjoint de la formation



Christophe BAYARD

Intitulé de la formation : RH débutant Module 2 : Identifier les impacts des saisies en gestion administrative sur la paie des agents sous SIRH Harmonie

du 07 octobre 09h au 09 octobre 17h 2021

HARMONIE : 50727544

Nom :

Prénom :

Matricule harmonie :

1- Avis du service de formation (formateur des personnels ou responsable de formation)

Nom :

Prénom :

Fonction:

Mail :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2- Avis du Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualification ou son représentant

Nom :

Prénom :

Fonction :

AVIS : prioritaire

favorable

défavorable

Rang de priorité au sein de la DISP : (le cas échéant)

Motif :

.....

.....

.....

.....

.....

RH Débutant : Module 2

Identifier les impacts des saisies en gestion administrative sur la paie des agents sous SIRH Harmonie

En complément de la découverte du SIRH Harmonie, ce deuxième module vise à permettre aux personnels RH de maîtriser la saisie des dossiers en identifiant les impacts de la gestion administrative sur la pré-liquidation et en comprenant les commandes et directives de la DAP et des DISP.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décrire les principales interactions
- Expliquer les conséquences des actes de gestion administrative sur la paie
- Répondre aux questionnements des agents sur leur fiche de rémunération

Éléments du contenu

- Découverte :
 - Compréhension de l'objectif paie
 - Le circuit de la paie publique
 - Calendrier de la paie / cycle de la paie
 - Grille indiciaire / régime indemnitaire
 - Impacts des saisies GA en paie
 - Acteurs de la paie et post-paie
- La fiche de paie : lecture / éléments constitutifs :
 - Éléments positifs
 - Traitement brut
 - Supplément Familial de Traitement (SFT) : mise en place (documents nécessaire, saisie), cession
 - Remboursement partiel des frais de transport afférant au trajet domicile-travail
 - Principales indemnités (Indemnité de Sujétion Spéciale [ISS], IFSE, IFO, IFIP ; ICP, ICP majorée, prime de roulement)
 - Primes spécifiques (Prime Spécifique d'Installation, prime de fidélisation, prime de restructuration)
 - Astreintes / heures supplémentaires
 - Congés bonifiés
 - Éléments négatifs
 - Absence de service fait : saisie d'une décision de trentième
 - Demi-traitement
- Prise en charge financière
 - Documents nécessaires à la prise en charge financière
- Le Procès-Verbal d'Installation (PVI)

Modalités pédagogiques

Apports didactiques
Mises en situation sur le logiciel

Les stagiaires devront se munir de leur code d'accès à HARMONIE

Nombre de places : 10 places

N° Harmonie
Session 2 : 50727544

Date limite d'inscription :

Session 2 : Le 15/10/2021

Durée : 3 jours

Dates session 2 :

Du 07/12/2021 (09h) au
09/12/2021 (17h)

Lieu : Énap

Intervenants :
Formateurs associés Énap

Public visé :
Gestionnaires GA affectés
en établissement

Conditions d'admission /
Pré requis :
Avoir suivi le module 1
découverte harmonie

Responsable de
formation :
david.segura@justice.fr
05.53.98.90.27

Assistante de formation :
[solene-
maelle.sabbag@justice.fr](mailto:solene-
maelle.sabbag@justice.fr)